



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



PROCES-VERBAL

Délibération dématérialisée du conseil d'administration du Crous de Paris
du mardi 27 mai à 12h00 (midi) mercredi 28 mai 2025 à 16h00

Administrateurs ayant participé au scrutin dématérialisé

Madame Julie BENETTI (Présidente)

Rectrice de la région académique d'Île-de-France, Rectrice de l'académie de Paris, Chancelière des universités de Paris et d'Île-de-France

Monsieur Mathieu DEVIF

Vice-président étudiant

Représentants de l'Etat

Madame Marthe POMMIÉ (titulaire)

Direction Régionale et Interdépartementale de l'Hébergement et du Logement

Madame Sabine TERRIER (titulaire)

Agence Régionale de Santé

Mme Dorothee DE PLUVIÉ (titulaire)

Direction Régionale des Finances Publiques

Monsieur Yacine BACHA (suppléant)

Direction Départementale Interministérielle de la Protection des Populations

Monsieur Jérôme MASCLAUX (titulaire)

Etablissement Public d'Aménagement des Universités de la Région Ile-de-France

Mme Virginie COUSIN-DOUEL (titulaire)

Service académique d'information et d'orientation (SAIO)

Représentants des étudiants

Monsieur Shane L'UTILE (titulaire)

Union Etudiante contre la précarité et l'extrême-droite. Pour un Crous écolo et solidaire

Madame Alix ZIMMERMANN (titulaire)

Union Etudiante contre la précarité et l'extrême-droite. Pour un Crous écolo et solidaire

Monsieur Félix STIVE (titulaire)

Union Etudiante contre la précarité et l'extrême-droite. Pour un Crous écolo et solidaire

Monsieur Marian BLOCQUET (titulaire)

Vote UNEF et assos : Face à Macron qui nous précarise : pour 1200 € par mois, le retour du repas à 1 € et des logements pour tou.te.s !

Madame BONVALET-YOUNES Sarah (titulaire)

Vote UNEF et assos : Face à Macron qui nous précarise : pour 1200 € par mois, le retour du repas à 1 € et des logements pour tou.te.s !

Mme GUICHARD Sophie

Bouge Ton Crous, la liste pluridisciplinaire, inclusive et écologique de tes assos !

Représentants des personnels

Monsieur Ivan HENRARD (titulaire)
FO-ESR

Monsieur Manuel VINCENOT (titulaire)
FO-ESR

Madame Claude VILLIERS
CGT Crous de Paris

Représentants des établissements d'enseignement supérieur

Monsieur Daniel MOUCHARD (titulaire)
Président de l'Université Sorbonne Nouvelle

Madame Christine NEAU-LEDUC (titulaire)
Présidente de l'Université Paris 1 - Panthéon Sorbonne

Représentant des communes et des établissements publics de coopération intercommunale

Madame Marie-Christine LEMARDELEY (titulaire)
Ville de Paris

Représentant de la Région Île-de-France

Monsieur Jérémie REDLER
Conseiller régional d'Île-de-France

Personnalités désignées en raison de leur compétence

Madame Isabelle PRAT
Rectrice déléguée pour l'ESRI de la région académique Ile-de-France

Monsieur Stéphane BRACONNIER
Président de l'Université Paris Panthéon-Assas

Monsieur Audran BORELLA
Membre du CA de Nightline France

Madame Antoinette GUHL
Sénatrice de Paris

Nombre d'administrateurs ayant participé	25
Nombre de procurations	0
Total des voix	25

Préambule

Sur le fondement de l'article 4 du règlement intérieur du conseil d'administration du Crous de Paris « [...] Les membres du conseil d'administration peuvent, lorsque la nécessité l'impose, participer aux séances par visioconférence ou tout moyen de communication électronique permettant leur identification [...] », le Président du conseil d'administration a convoqué le mercredi 18 septembre 2024 à 18h45, par courrier électronique, les administrateurs à une délibération dématérialisée portant sur l'ordre du jour suivant :

Point 1 :

Autorisation donnée au Directeur général du Crous de Paris de signer l'acte de cession des actions dont le Crous de Paris est détenteur dans le cadre du capital social de la Société immobilière de la rue Tournefort (résidence Concordia).

Point 2 :

Autorisation donnée au Directeur général du Crous de Paris de négocier un bail en l'état futur d'achèvement (BEFA) avec la RiVP pour la prise en gestion de la résidence et de la partie restauration, selon les conditions et modalités exposées dont celles d'un accord préalable de partenariat entre le Crous et la Fondation de la Maison des Mines.

Vote

Le scrutin s'est ouvert le mardi 27 mai 2025 à 12h00 (midi) et s'est clos le mercredi 28 mai à 16h00.

Point 1

Questions et remarques

Les administrateurs n'ont pas transmis de question ou de remarque.

Nombre d'abstentions	0
Nombre de voix contre	0
Nombre de ne prend pas part au vote	0
Nombre de voix pour	25

Après en avoir délibéré, le conseil d'administration autorise le Directeur général du Crous de Paris de signer l'acte de cession des cent (100) actions formant pour partie le capital social de la Société Immobilière de la rue Tournefort (Résidence Concordia), dont il est propriétaire, pour un montant de cinq cent soixante-six mille quatre cent vingt-six euros et trente-six centimes d'euros (566 426,36 €).

Point 2

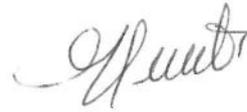
Questions et remarques

Les administrateurs n'ont pas transmis de question ou de remarque.

Nombre d'abstentions	0
Nombre de voix contre	0
Nombre de ne prend pas part au vote	0
Nombre de voix pour	25

Après en avoir délibéré, le conseil d'administration autorise le Directeur général du Crous de Paris à négocier un bail en l'état futur d'achèvement avec la Régie Immobilière de la Ville de Paris pour la prise en gestion de la résidence et de la partie restauration, selon les modalités exposées dont celles d'un accord préalable de partenariat entre le Crous de Paris et la Fondation de la Maison des Mines.

La rectrice de la région académique d'Île-de-France,
Rectrice de l'académie de Paris,
Chancelière des universités de Paris et d'Île-de-France,
Présidente du conseil d'administration du Crous de Paris,



Julie BENETTI